

# Le Théâtre

## Jean Vilar cherche 1,5 million d'euros

**Scènes** C'est le montant nécessaire pour boucler le budget de rénovation.

**A**près les musées, voici des seaux dans les théâtres. A Louvain-la-Neuve, le Jean Vilar est confronté à des problèmes d'étanchéité. *"Notre toit est truffé de rustines, déplore Cécile Van Snick, il pleut sur la scène et dans les loges, sans compter les traces d'humidité sur certains murs et des soucis d'isolation."* La situation n'est pas nouvelle, indique la directrice des lieux. Elle remonte à plusieurs années. Construit en 1975, le bâtiment accuse son âge et, par endroits, on voit le jour à travers le toit. La situation ne met pas en péril les représentations, mais elle s'avère délicate à l'égard des spectateurs et des équipes de l'Atelier Théâtre Jean Vilar (ATJV).

### Pas éligible

Depuis plusieurs années, des projets de rénovation ont été imaginés pour résoudre ces problèmes ainsi que ceux liés à la configuration de la salle (celle-ci n'a pas pignon sur rue – on y entre par l'arrière – et la disposition de sa scène en triangle pose aussi des problèmes), mais aucun n'a abouti. Le plus ambitieux avait pour but la construction d'un

nouveau théâtre. Il s'est enlisé en raison du nombre élevé d'intervenants dans ce dossier: l'ATJV, la Ville d'Ottignies/Louvain-la-Neuve, l'UCL, etc.

L'ASBL Atelier Théâtre Jean Vilar a récemment repris les choses en main et développé un projet visant à rénover et reconfigurer la salle. Elle met 1,5 million d'euros de sa poche. La Province du Brabant wallon a débouqué 2 millions supplémentaires mais il reste 1,5 million à trouver pour boucler le budget nécessaire.

Cécile Van Snick espère un geste de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais la réponse de la ministre de la Culture Joëlle Milquet suite à l'interpellation du député wallon MR Olivier Maroy la semaine dernière, laisse peu d'espoir. Aucune demande n'a été introduite, mais, de plus, au regard du décret sur les subventions aux collectivités locales, ni l'Université ni l'ATJV ne sont éligibles pour une subvention liée aux travaux d'infrastructure.

La seule aide possible du côté de la Fédération concerne le premier équipement. Encore faut-il que le budget le permette, a précisé la ministre.

Le marché d'architecture doit être attribué cette semaine. Suivra ensuite la demande de permis d'urbanisme.

**Charles Van Dievort**